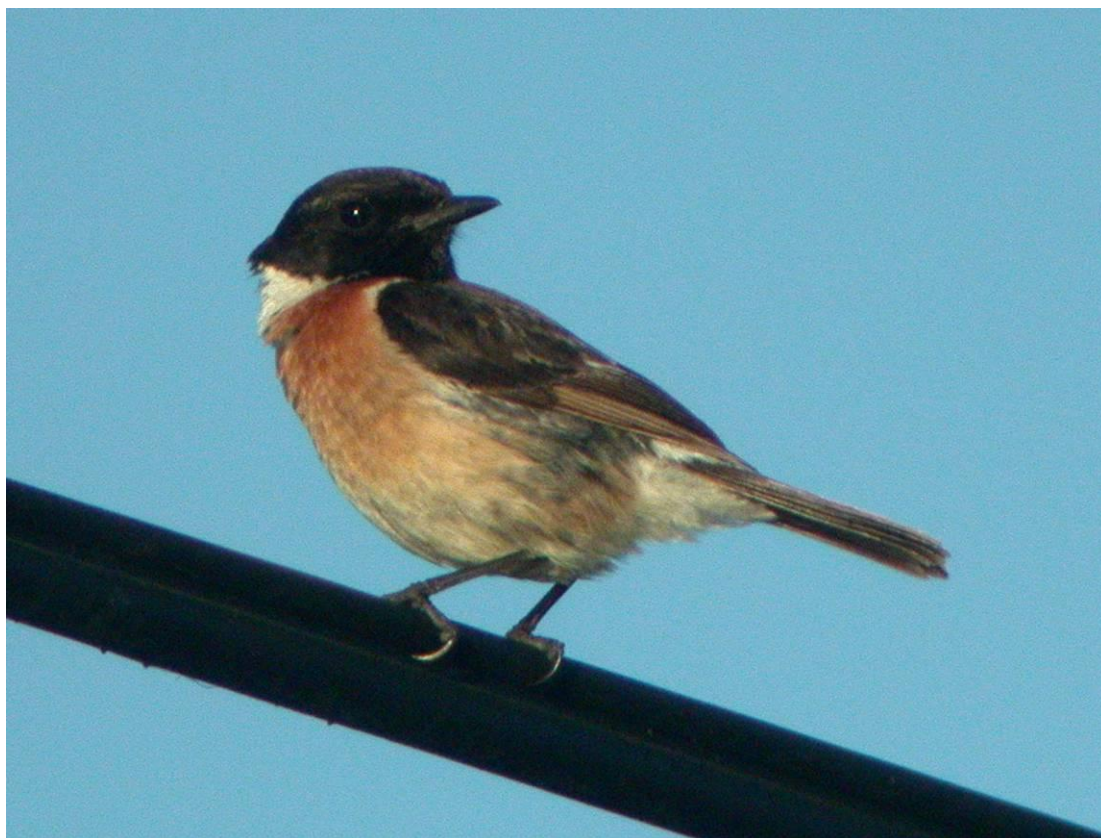




Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Sarthe

Maison de l'Eau - 43 rue de l'Esterel - 72000 LE MANS
☎ 02 43 85 96 65 / mail : sarthe@lpo.fr / site : sarthe.lpo.fr



Le tarier pâtre

Photo de Jacky MELOCCO

**BULLETIN ANNUEL D'ORNITHOLOGIE
De la LPO Sarthe**

N° 8

2008

(7 €)

Le tarier pâtre n°8

SOMMAIRE

**- UNE NOUVELLE NICHEE DE HERON POURPRE ARDEA PURPUREA
DECOUVERTE A SAINT MARS LA BRIERE EN SARTHE EN 2008**

Par Raphaël CHAUSSIS p 3 et 4

- UN BILAN DES CONNAISSANCE DE L'AVIFAUNE EN SARTHE

Par Jérôme LACAMPAGNE p 5 à 31

- REFUGE EXCELLENCE DE SABLE 2008 – 2013

Par Rodolphe LELASSEUX p 32 à 44

**- BILAN DES BATRACIENS ET REPTILES OBSERVES
DANS UN JARDIN NATURALISTE (1997 -2008)**

Par Francis ZANRE p 45 à 47

UNE NOUVELLE NICHEE DE HERON POURPRE *ARDEA PURPUREA* DECOUVERTE A SAINT MARS LA BRIERE EN SARTHE EN 2008

En rentrant chez mes parents à Saint Mars la Brière, le samedi 2 août, je ralentis comme à l'habitude en passant devant le petit étang à droite de la route en venant du Mans, juste avant le bourg. Même s'il est bien moins intéressant que celui se trouve derrière (le Grand Etang, privé, de plus de 10 hectares), car plus petit, il a le mérite d'être visible de la route et d'offrir à l'avifaune locale un milieu rare dans le département : la roselière. En passant donc, j'aperçois une **Grande Aigrette**, *Casmerodius albus*, en action de pêche. Même si celle-ci est d'apparition très régulière en Sarthe aujourd'hui, c'est toujours un plaisir de l'observer. J'effectue donc **un** demi-tour dès que possible pour me stationner et aller voir cela de plus près.

Bien m'en a pris puisque ce n'est pas une, mais deux Grandes Aigrettes qui se trouvent sur le plan d'eau, la seconde étant plus ou moins camouflée dans l'îlot de roseaux central. Une autre espèce d'Ardéidé est alors décelée : un juvénile volant de **Héron pourpré**, *Ardea purpurea*, pêche en bordure de l'étang. Est-ce une dispersion post-nuptiale, ou provient-il d'une nichée sur le Grand Etang ?

Mes interrogations cessent rapidement en voyant une tache fauve, peu à droite de la grande Aigrette postée sur l'îlot de roseaux : un coup d'œil aux jumelles me permet de déceler un puis deux, et finalement quatre jeunes Hérons pourprés sur un nid. Ceux-ci, non volant, réagissent instantanément au passage d'un adulte qui se fera quelques minutes plus tard, en tendant la tête dans sa direction, et ont tendance à houspiller la Grande Aigrette dès qu'elle s'approche un peu trop. Par ailleurs, tout près de cette dernière se trouvaient également 2 jeunes Hérons pourprés, apparemment non volant eux aussi, perchés à mi hauteur dans la roselière, à quelques mètres à gauche des 4 autres. J'ai mis du temps à les voir car leur tête seule pouvait être visible à travers la végétation, au gré du vent agitant les roseaux. Décidément, c'est peuplé sur cet îlot ! J'ai revu tout ce petit monde une semaine plus tard, à l'exception des deux individus hors du nid. Ils ont facilement pu passer inaperçus...



Que penser de ces observations ? Le site, très proche de la nationale 23 (pardon, RD 323 !) et de taille réduite, n'est pas forcément idéal pour une espèce discrète telle que le Héron pourpré. La grande roselière du Grand Etang derrière semble beaucoup plus appropriée... Il est possible que cette nichée, quelque peu tardive, résulte du dérangement d'un couple sur l'autre étang, ou mieux, d'une saturation des effectifs sur ce dernier (même si j'en doute fortement).

N'étant plus aussi intrépide qu'à mes débuts en 2003 où j'avais eu l'occasion d'observer cette espèce ainsi qu'un mâle de **Blongios nain**, *Ixobrychus minutus*, je me refuse de pénétrer dans cette propriété privée sans autorisation, et ne peux donc en avoir la confirmation. Le site, au calme (hormis la période de chasse), est très favorable à toutes sortes d'espèces. Il est possible que la popula-

tion commence doucement à « essaimer » dans les alentours : réponse en 2009, pour voir si ce second site de nidification certaine se confirme ?

Pour mémoire la première nidification du Héron pourpré en Sarthe, sur un étang de Saint Mars la Brière, a été prouvée en 2003 (Didier Pourreau).

Situation de l'espèce au niveau national et régional :

La population de Hérons pourprés en France métropolitaine était évaluée à 1 987 couples lors du recensement de 1994 (Marion 1997). L'évolution des effectifs est contrastée avec une diminution importante en Camargue, une stabilité sur la façade Atlantique et en Brenne, une augmentation en Rhône-Alpes.

En 2000, la Région Pays de la Loire accueillait 1/3 environ de la population nicheuse nationale, répartie essentiellement sur trois sites, le lac de Grand-Lieu 170 couples, le Marais Poitevin 374 couples et la Brière 20 à 30 couples.

Au niveau régional on constate un dynamisme des nicheurs qui s'est manifesté par l'installation de colonies en Maine et Loire et désormais en Sarthe.

Cependant, l'avenir de cette espèce nécessite une préservation stricte de son habitat, la roselière, dont les superficies sont faibles dans le département, mais aussi la quiétude des milieux d'accueil et bien sûr, le maintien des ressources alimentaires.



Bibliographie :

- Kayser Y. & Walmsey John G., (1999). Héron pourpré *Ardea purpurea*. In : Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. (1999). – Oiseaux menacés et à surveiller en France. *Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. p 274 : 275. Paris

- Pourreau D. (2006). Une première nidification du Héron pourpré, *Ardea purpurea* en Sarthe. In : Sitta Cenomane, Revue du Groupe Sarthois Ornithologique n°36.

- Thomas N. (2008) – Le Héron pourpré. In : Machandour B. & Sechet E. (coord.). Avifaune prioritaire en Pays de la Loire. Coordination régionale Pays de la Loire, Conseil régional des Pays de la Loire 98 : 99. (à paraître)

Raphaël Chaussis
Texte et photos

UN BILAN DES CONNAISSANCES DE L'AVIFAUNE EN SARTHE

Pour sa politique en matière de biodiversité le Conseil régional des Pays de la Loire a confié en 2006 à la Coordination LPO Pays de la Loire une mission sur la faune régionale avec trois orientations :

- ✓ Réaliser un état des lieux de la faune régionale ;
- ✓ Coordonner un groupe régional faune ;
- ✓ Définir les espèces prioritaires.

Un comité de pilotage, comprenant des experts ornithologues de la région, a construit une méthodologie permettant de définir un état des lieux des connaissances des espèces animales. Je renvoie, pour ces aspects, au rapport rédigée par la Coordination à la Région (Avifaune prioritaire en Pays de la Loire à paraître).

C'est dans ce contexte que la LPO Sarthe, en 2007, a recherché toutes les informations disponibles auprès des associations et organismes du Département, afin d'établir un bilan des connaissances de l'avifaune sur le département, portant sur le statut des oiseaux, leurs effectifs et les tendances d'évolutions.

Le travail réalisé a permis de préciser d'une part sur le statut biologiques des espèces d'autre part pour certaines d'entre elles une estimation des effectifs des populations et leurs tendances d'évolutions.

Le statut biologique est présenté par famille, sous forme de tableaux qui mentionnent, outre la catégorie, déterminée par la Commission de l'Avifaune Française (cf. annexe 1) cinq situations possibles :

N : Nicheur

H : Hivernant

M : Migrateur

E : Estivant. Individu non nicheur, présent en période de reproduction.

L : Localisé. Espèce qui présente une répartition géographique restreinte.

Néant : Non localisé

Avec les qualités suivantes :

R : Rare. Effectifs faibles.

O : Occasionnel. Au plus une observation par an, ces dix dernières années.

A : Accidentel, égaré. Moins de 5 observations sur les 50 dernières années.

D : Disparu

La collecte des informations réalisée met en évidence que les effectifs des populations d'avifaune du département sont diversement connus et pour plusieurs espèces, comme il sera précisé ci après, les tendances d'évolutions sont difficiles à apprécier.

Ainsi, les informations recueillies permettent de dresser un panorama de la situation existante mais aussi de pointer les zones d'ombres de nos connaissances. Cet état des lieux servira à guider nos recherches, vers les espèces pour lesquelles les informations font défaut, en terme d'effectifs et de dynamique.

Famille des Anatidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
Catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Cygne de Bewick	<i>Cygnus (columbianus) bewickii</i> (Yarell, 1830)			HA			
A	Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i> (Linnaeus, 1758)			HA			
A	Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i> (Latham, 1787)			HA		MO	
A	Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i> (Scopoli, 1769)			HA		MA	
A	Oie cendrée	<i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)			HO		M	
AD	Bernache non-nette	<i>Branta leucopsis</i> (Bechstein, 1803)			HA			EA
A	Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i> (Linnaeus, 1758)			HA		MA	
A	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)			HA		MO	
A	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i> Linnaeus, 1758			H		M	
A	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i> Linnaeus, 1758			H		M	
A	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	NO		H		M	EO
A	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	N		H		M	
A	Canard pilet	<i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758			HR		MR	
A	Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i> Linnaeus, 1758	NO				MR	
A	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i> Linnaeus, 1758			H		M	
AD	Nette rousse	<i>Netta ruffina</i> (Pallas, 1773)			HA		MA	
A	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	NO	L	H		M	
A	Fuligule à bec cerclé	<i>Aythya collaris</i> (Donovan, 1809)			HO			
A	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i> (Güldenstädt, 1770)			HO			
A	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	NR	L	H		M	
A	Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i> (Linnaeus, 1761)			HO			
A	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i> (Linnaeus, 1758)			HA			
A	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i> (Linnaeus, 1758)			HO		MA	
A	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i> (Linnaeus, 1758)			HA			
A	Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i> (Linnaeus, 1758)			HR		MR	
A	Harle piette	<i>Mergellus albellus</i> (Linnaeus, 1758)			HO		MO	
A	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i> Linnaeus, 1758			HA		MA	
A	Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758			HR		MR	

Cinq espèces d'anatidés nichent en Sarthe, dont une seule régulièrement **le Canard colvert**, *Anas platyrhynchos*, les trois autres sont des nicheuses occasionnelles et qui plus est localisées. Enfin, une espèce, **le Fuligule morillon**, *Aythya fuligula*, est un nicheur rare sur certaines gravières (Jacky Melocco 2005) avec un effectif départemental compris entre 5 et 10 couples nicheurs.

27 espèces sont hivernantes mais 7 seulement sont des espèces régulières en hiver (Christiane et Bernard Basoge 2007).

20 espèces sont migratrices, dont 8 régulièrement.

Famille des Phasianidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
Catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	N		H			
A	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i> (Linnaeus, 1758)	N		H			
A	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	N				M	

Cette famille comprend en Sarthe 3 espèces courantes. Cependant, les effectifs de **la Cailles des blés**, *Coturnix coturnix*, présentes dans le zones cultivées notamment la Champagne Mancelle et la plaine de Parcé sur Sarthe, ne sont pas connus.

Famille des Gaviidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
Catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i> (Pontoppidan, 1763)			HO			
A	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i> (Linnaeus, 1758)			HO			
A	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i> (Brünnich, 1764)			HO			

Cette famille d'oiseaux n'est connue en Sarthe que par trois espèces hivernantes occasionnelles. Ainsi, **le Plongeon imbrin**, *Gavia immer*, a été observé à La Monnerie trois fois en huit ans en 2001, 2003, et 2005. Par comparaison entre 1976 et 1998, seules 8 observation ont été faites en Sarthe. **Le Plongeon catmarin**, *Gavia stellata* n'a été observé qu'une seule fois en 2003 sur ce même plan d'eau, contre 4 pour l'ensemble de la Sarthe entre 1976 et 1998 (Bernard Basoge 2007 et Groupe Sarthois Ornithologique 2000).

Famille des Podicipédidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
Catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i> (Linnaeus, 1758)						EA
A	Grèbe castagneux	<i>Tachybatus rufficolis</i> (Pallas, 1764)	N		H		M	
A	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	

A	Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i> (Boddaert, 1783)			HA			
A	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i> (Linnaeus, 1758)			HA			
A	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i> (Brehm, 1831)			H		M	

Le Grèbe huppé, *Podiceps cristatus* et le **Grèbe castagneux**, *Tachybactus rufficollis*, sont nicheurs en Sarthe, mais l'effectif et la dynamique de leurs populations ne sont pas connus à ce jour.

Pour les hivernants deux d'entre eux sont accidentels, **le Grèbe jougris**, *Podiceps grisegena*, et le **Grèbe esclavon**, *Podiceps auritus*. Tous deux sont d'ailleurs inscrits à ce titre, sur la liste du Comité d'Homologation du Maine (moins d'une observation par an en moyenne).

Le Grèbe à bec bigarré, *Podilymbus podiceps*, est un estivant occasionnel comme l'individu découvert le 24 juin 2000, sur l'étang de la Chaussée à Saint Denis d'Orques, resté 7 semaines sur le site (Gilles Paineau 2000).

Famille des Ardéidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
Catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)			HO	L	MO	
A	Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	NO					
A	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)					MO	
A	Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i> (Scopoli, 1769)						EA
A	Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)			HO			
A	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)			HR		M	E
A	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i> (Linnaeus, 1758)			HR		MR	EO
A	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	NO	L			MO	ER

Dans cette familles trois nicheurs :

- **le Héron cendré**, *Ardea cinerea*, dont les effectifs nicheurs et la dynamique d'évolution sont connus, 110 couples nicheurs en 2007 (Lacampagne 2007).

- **le Héron pourpré**, *Ardea purpurea*, est un nicheur occasionnel, localisé sur un seul site en Sarthe, 1^{ère} nidification en Sarthe en 2003 (Didier Pourreau), mais depuis, deux nidifications sur le même site ont été mis en évidence en 2008 par (Raphaël Chaussis).

- **le Blongios nain**, *Ixobrychus minutus*, est un nicheur occasionnel et localisé (Didier Pourreau 2006).

La Grande Aigrette, *Casmerodius albus*, et **l'Aigrette garezzette**, *Egretta garzetta*, sont des visiteurs d'été et d'hiver sur les différents plans d'eau du département.

Le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, après une première apparition en février 2002 (Le Blanc 2003) a été revu en 2004 à Joué l'Abbé le 15 décembre puis à Melleray du 19 au 31 décembre (Fabrice Jallu). En 2005 le 12 octobre, 5 ont été observés à l'étang de Clairefontaine (Frédéric Vaidie), 1 le 26 novembre à la Flèche (Bruno Dufour) et 3 le 8 décembre à Vouvray (Frédéric Vaidie). En 2006, 8 le 3 décembre 2006 à Ruaudin (Christian Kerihuel) avec un stationnement de plusieurs jours.

Famille des Ciconiidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	NR	L			MR	ER
A	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)			HA		MR	

Pour ces deux espèces, la nidification de **la Cigogne noire**, *Ciconia nigra*, est très probable sur le massif de Perseigne et les alentours (ONF – LPO, 2006). Quant à **la Cigogne blanche**, *Ciconia ciconia*, la nidification d'un couple plusieurs années à Saint Germain de la Coudre dans l'Orne, à quelques kilomètres de la Sarthe, est restée sans lendemain.

Famille des Accipitridés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	N				M	
A	Milan noir	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	NO				M	EO
A	Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i> (Linnaeus, 1758)			HA			
A	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	ND				MO	
A	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	NR	L	HO		M	
A	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	N		H		M	
A	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	NR	L				
A	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	N	L				
A	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Buse variable	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	N					
A	Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i> (Pontopidan, 1763)			HA			
A	Aigle criard	<i>Aquila clanga</i> (Pallas, 1811)					MA	
A	Aigle botté	<i>Aquila (Hieraetus) pennatus</i> (Gmelin, 1788)					MO	EO

Cette famille et la suivante ont fait l'objet d'une étude dans le cadre de l'inventaire national des rapaces diurnes 2000-2002 (Lacampagne 2003). Ainsi, la Sarthe accueille sept espèces nicheuses régulières de la famille des accipitridés avec les effectifs suivants :

:

- **la Bondrée apivore**, *Pernis apivorus*, 90 couples nicheurs.

- **le Busard des Roseaux**, *Circus aeruginosus*, 2 couples nicheurs, est un nicheur rare et localisé dans les roselières de l'Étang de Gué Chaussé sur la commune des Mées, et de la Chartre sur le Loir.

- **le Busard Saint Martin**, *Circus cyaneus*, 120 couples nicheurs.

- **le Busard cendré**, *Circus pygargus*, avec 8 couples nicheurs au maximum (LPO 2006) est localisé sur la plaine céréalière de Conlie, principalement sur les communes de Domfront, Cures, Tennie, Neuvy en Champagne, et peut être aussi dans le Saosnois.

- **l'Autour des palombes**, *Accipiter gentilis*, 12 couples nicheurs.

- **l'Épervier d'Europe**, *Accipiter nisus*, 360 couples nicheurs.

- **la Buse variable**, *Buteo buteo*, 680 couples nicheurs.

- **le Milan noir**, *Milvus niger*, est un nicheur occasionnel en Sarthe. Le premier couple nicheur a été découvert au sud ouest du département en 1989 par Eric Lapous. Plusieurs nichées se sont ensuite déroulées sur ce secteur. Lors de l'enquête rapace une nidification a été découverte au sud du Mans (Melocco 2003). Cependant, le Milan noir n'est pas encore régulier comme nicheur en Sarthe.

- **le Circaète Jean-le Blanc**, *Circaetus gallicus*, a niché en Sarthe au 19^{ème} siècle (Letacq 1903) et peut être jusqu'au début du 20^{ème} (Cottureau 1919), données présentées par Nicolas Morel (Tarier père n°3 2003).

Famille des Falconidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i> (Linnaeus, 1766)					MA	
A	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i> (Linnaeus, 1758)			HR		MR	
A	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i> (Linnaeus, 1758)	N				M	
A	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i> (Tunstall, 1771)			HR	L	M	EO

Deux espèces sont nicheuses régulièrement en Sarthe :

- **le Faucon crécerelle**, *Falco tinnunculus*, avec 900 couples nicheurs.

- **le Faucon hobereau**, *Falco subbuteo*, avec 70 couples nicheurs.

Famille des Rallidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i> (Linnaeus, 1758)	N	L	H	L	M	
A	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	NO	L			MO	EO
A	Marouette poussin	<i>Porzana parva</i> (Scopoli, 1769)					MA	
A	Marouette de Baillon	<i>Porzana pusilla</i> (Pallas, 1776)					MA	
A	Râle des genêts	<i>Crex crex</i> (Linnaeus, 1758)	ND	L				
A	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	

Trois espèces sont nicheuses régulières :

- **le Râle d'eau**, *Rallus aquaticus*, dont les effectifs ne sont pas connus en Sarthe.

- **la Gallinule poule-d'eau**, *Gallinula chloropus*, assez abondante sur les rives des cours d'eaux et des étangs.

- **la Foulque macroule**, *Fulica atra*, nicheuse sur les étangs en nombre assez limité mais bien présente en hivernage, 189 à La Chartre sur le Loir le 3 décembre 2005 (Lacampagne 2005) et ce n'est sûrement pas un record.

- **la Marouette ponctuée**, *Porzana porzana*, est indiquée comme nicheuse probable. Un chanteur a été entendu à Saint Mars la Brière en 1988 (Clous 1991).

- **le Râle des genêts**, *Crex crex*, est un nicheur probablement disparu du département à moins qu'il ne subsiste quelques couples en Vallée du Loir.

Famille des Gruidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Grue cendrée	<i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)					MO	

Dans cette famille, **la Grue cendrée**, *Grus grus*, n'est observée qu'en migration en Sarthe.

Famille des Otididés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i> (Linnaeus, 1758)				ND		

L'Outarde canepetière, *Tetrax tetrax*, est une espèce nicheuse disparue dans les années 90.

Famille des Haematopodidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i> (Linnaeus, 1758)			HA		MA	

L’Huîtrier pie, *Haematopus ostralegus*, séjourne accidentellement en hiver ou lors de la migration, comme par exemple sur l’étang de la Monnerie, à la Flèche, en 2003 (Christiane et Bernard Basoge 2007).

Famille des Recurvirostridés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)					MA	
A	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i> (Linnaeus, 1758)			HR		MA	

Cette famille est représentée par deux migrateurs, **l’Échasse blanche**, *Himantopus himantopus*, observée lors de migration pré-nuptiale, comme à la Flèche le 22 avril 2007 et **l’Avocette élégante**, *Recurvirostra avosetta*, migrateur accidentel.

Famille des Burhinidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i> Linnaeus, 1758)	NR ?	L ?			M	

L’Oedicnème criard, *Burhinus oedicnemus*, se rencontre dans les cultures de la Champagne Mancelle, du Saosnois, sur le plateau Calaisien, et sur la plaine de Parcé-sur-Sarthe. C’est un nicheur localisé en Sarthe dont l’effectif était estimé à 100 couples en 2004 (Jean- François Darras et al.) en progression par rapport au recensement précédant réalisé en 1995-1996 qui faisait état de 70 couples (Gilles Paineau 2000).

Famille des Charadriidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	N				M	
A	Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758					MR	
A	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758					MA	

A	Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i> (Linnaeus, 1758)					MR	
A	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)			H		M	
A	Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i> (Linnaeus, 1758)			HA		MO	
A	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	NR		H		M	

- **le Petit Gravelot**, *haradrius dubuis*, est un nicheur régulier qui s'installe en Sarthe sur les gravières et dont les effectifs sont estimés entre 10 et 20 couples (LPO 2007).

- **le Pluvier guignard**, *Charadrius morinellus*, est observé en halte migratoire pré et post nuptiale, 55 à 116 oiseaux en 2004 et 33 à 48 en 2005 sur les plaines de Parcé de Mamers et de Rouessé-Fontaine (Eric Lapous et François Morazé 2005).

- **le Pluvier doré**, *Pluvialis apricaria*, est un hivernant régulier, présent souvent avec les Vanneaux huppés, mais qui forme parfois des groupes entièrement homogène comme cette bande de 250 individus le 21 avril 2004 sur la commune de Saint Comes en Vairais sur une éteule ou le 6 mars 2008 un groupe de 150 en train de s'alimenter sur une prairie à Saint Mars sous Ballon (Lacampagne).

- **le Pluvier argenté**, *Pluvalis squatarola*, est un migrateur occasionnel et un hivernant accidentel, ainsi en 2004 les observations ont été les suivantes, 1 le 8 et 9 mai à la Ferté Bernard (Fabrice Jallu), 1 à St Longis le 9 mai (Jérôme Lacampagne), 4 à Parcé sur Sarthe (Eric Lapous) et 1 le 21 novembre à la Ferté Bernard (Fabrice Jallu).

- **le Vanneau huppé**, *Vanellus vanellus*, est un nicheur rare, dans les prairies humides. Le dernier recensement en 1995-1996 estimait la population nicheuse à 80 couples, en diminution d'un quart par rapport au recensement précédent de 1983- 1984 (Gilles Paineau 2000).

Famille de Scolopacidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i> (Linnaeus, 1758)					MA	
A	Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i> (Pallas, 1764)					MA	
A	Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i> (Leisler, 1812)					MO	
A	Bécasseau de Temminck	<i>Calidris temminckii</i> (Leisler, 1812)					MA	
A	Bécasseau cocorli	<i>Calidris ferruginea</i> (Vieillot, 1819)					MO	
A	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)			HO		MR	EA

A	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i> (Linnaeus, 1758)			HA		M	
A	Bécassine sourde	<i>Lymnocyrtus minimus</i> (Brünnich, 1764)			HO		MO	
A	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	NO	L	HR		M	
A	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	NO	L	H		M	
A	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i> (Linnaeus, 1758)					M	
A	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i> (Linnaeus, 1758)					MA	
A	Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i> (Linnaeus, 1758)					MO	
A	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	NR	L	HO	L	M	ER
A	Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i> (Pallas, 1764)			HA		MR	
A	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)			HO		M	
A	Chevalier stagnatile	<i>Tringa stagnatilis</i> (Bechstein, 1803)					MA	
A	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)			HA		M	
A	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758			H		M	EO
A	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758					MR	
A	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i> Linnaeus, 1758	NO	L	HR		M	
A	Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i> (Linnaeus, 1758)			HA		MA	
A	Phalarope à bec étroit	<i>Phalaropus lobatus</i> (Linnaeus, 1758)					MA	
A	Phalarope à bec large	<i>Phalaropus fulicarius</i> (Linnaeus, 1758)			HA		MA	

Quatre nicheurs dans cette famille :

- **la Bécassine des marais**, *Gallinago gallinago*. L'effectif nicheur est inconnu. L'espèce est surtout visible en migration, par exemple sur le petit étang de Loudon, commune de Parigné l'Evêque, 2 déjà le 24 août, 4 le 7 août et 9 le 21 septembre 2008, (Jérôme Lacampagne) .

- **la Bécasse des bois**, *Scolopax rusticola*, est un nicheur incertain mais probable dans notre département.

- **le Courlis cendré**, *Numenius arquata*, niche dans les vallées alluviales, principalement celle de l'Huisne, de Connerré à Avezé, mais aussi plus récemment en Vallée du Loir. L'effectif global estimé à 15 couples serait stable.

- **le Chevalier guignette**, *Actitis hypoleucos*. Sa nidification actuelle est incertaine. La dernière mention connue de reproduction date de 1998 sur les bords de la Sarthe à Moitron (Gilles Paineau 1998).

Famille de Stercorariidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i> (Temminck, 1815)					MA	
A	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i> (Linnaeus, 1758)					MA	
A	Grand Labbe	<i>Stercorarius (Catharacta) skua</i> Brünnich, 1764					MA	

Cette famille ne comporte que des migrants accidentels.

Famille des Laridés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i> Temminck, 1820	NR	L				
A	Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i> Pallas, 1776			HA		MR	EA
A	Mouette de Sabine	<i>Larus sabini</i> (Sabine, 1819)					MA	
A	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	N		H		M	
A	Goéland cendré	<i>Larus canus</i> Linnaeus, 1758			HR		MO	EA
A	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758			H		M	EO
A	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763			HR		MR	
A	Goéland leuco-phée	<i>Larus michahellis</i>			HA		MA	
A	Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i> Gunnerus, 1767			HA			
A	Goéland marin	<i>Larus marinus</i> Linnaeus, 1758			HA			
A	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i> (Linnaeus, 1758)			HA			

Deux espèces nicheuses :

- **la Mouette mélanocéphale**, *Larus melanocephalus*, est un nicheur régulier en Sarthe mais avec de faibles effectifs 13 couples en 2006 (Jacky Melocco)

- **la Mouette rieuse**, *Larus ridibundus*, est elle aussi une nicheuse régulière avec un effectif estimé à 110 couples en 2006 (Jacky Melocco). C'est aussi une espèce hivernante. Ainsi 3 728 ont été recensées sur les dortoirs en décembre 2006 sur l'ensemble du département (Lacampagne 2007).

- **le Goéland brun**, *Larus fuscus*, est un hivernant régulier principalement en vallée du Loir, 553 individus en décembre 2006 (Robert Bourguigneau).

- les autres laridés sont des migrateur ou des hivernants rares ou occasionnels.

Famille des Sternidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Sterne caspienne	Hydroprogne (Sterna) caspia Pallas, 1770					MA	
A	Sterne caugek	Sterna sandvicensis Latham, 1787					MA	EA
A	Sterne pierregarin	Sterna hirundo Linnaeus, 1758	NR	L			MR	ER
A	Sterne arctique	Sterna paradisaea Pontoppidan, 1763					MA	
A	Sterne naine	Sternula (Sterna) albifrons Pallas, 1764					MA	EA
A	Guifette moustac	Chlidonias hybrida (Pallas, 1811)					MR	ER
A	Guifette noire	Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)					MR	

Seule de sa famille, la **Sterne pierregarin**, *Sterna hirundo*, niche en Sarthe, avec des effectifs réduit une dizaine de couples environ, sur des gravières réaménagées (Jacky Melocco 2006).

Les autres espèces de la famille sont visibles en migration, voir en estivage, notamment les guifettes.

Famille des Columbides			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Pigeon colombin	Columba oenas Linnaeus, 1758	N		H		M	
A	Pigeon ramier	Columba palumbus (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Tourterelle turque	Streptopelia decaocto (Frisch, 1838)	N					
A	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	N				M	

Quatre espèces nichent en Sarthe :

- **le Pigeon colombin**, *Columba oenas*, niche à la fois dans les vieilles futaies des forêts domaniales, comme à Bercé ou Perseigne, mais aussi dans le bocage, par exemple à Beillé ou à Boëssé le Sec ou dans une carrière à Ségrie (Frédéric Lécureur 2007).

- **le Pigeon ramier**, *Columba palumbus*, nicheur et migrateur commun, hiverne parfois en grand rassemblement, comme ce groupe de 2000 environ observé autour de Pescheray en décembre 2005.

- **la Tourterelle turque**, *Streptopelia decaocto*, niche à proximités de l'homme, en ville comme dans les villages.

- **la Tourterelle des bois**, *Sterptopelia tutur*, contrairement à son nom niche surtout dans les haies touffues et les bosquets. Fréquente sur le département, il n'existe cependant pas d'estimation des couples nicheurs en Sarthe.

Famille des Cuculidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	N				M	

- **Le Coucou gris**, *Cuculus cangrus*, niche en abondance en parasitant de nombreuses espèces, comme **l'Accenteur mouchet**, *Prunellia modularis*, les Pouillots, les Rousserols, etc.

Famille des Tytonidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	N		H		M	

- **L'Effraie des Clochers**, *Tyto alba*, est présente sur l'ensemble du département mais ses effectifs et sa tendance d'évolution ne sont pas connus. Sa raréfaction dans les nichoirs artificiels installés dans les clochers ou les granges est inquiétante et pourrait signifier une évolution défavorable de son statut.

Famille des Strigidea			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)						EO
A	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	N	L				
A	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	N					
A	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i> (Pontopidan, 1763)			HO	L	MO	EA

Trois espèces sont nicheuses :

- **la Chevêche d'Athéna**, *Athene noctua*, dont les effectifs ont été estimés entre 450 et 500 en 2004 (Jean-Yves Renvoisé 2005). L'espèce est en régression en Sarthe en raison de la dégradation continue du bocage, notamment des vergers de hautes tiges.

- **la Chouette hulotte**, *Strix aluco*, est une nicheuse commune dans les forêts et jusque dans les parcs urbains.

- **le Hibou moyen-duc**, *Asio otus*, niche dans les conifères, parfois dans les jardins avec une grande fidélité au site de reproduction comme à Voivres lès le Mans 8 ans de suite (Alain Ledouce). Il peut même s'observer parfois dans les villes comme au parc Monod le 5 mai 2008 (Patrick Houalet).

Famille des Caprimulgidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	N				M	

- **l'Engoulevent d'Europe**, *Caprimulgus europaeus*, se reproduit dans les landes et les pinèdes du département, principalement au sud du Mans, dans la zone des sables Cénomaniens. Une estimation d'au moins 100 nicheurs est avancée.

Famille des Apodidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Martinet noir	Apus apus (Linnaeus, 1758)	N				M	
A	Martinet à ventre blanc	Tachymarptis melba (Linnaeus, 1758)					MA	

- **le Martinet noir**, *Apus apus*, est un nicheur commun niche sous les toits dans les villes et les villages.

- **le Martinet à ventre blanc**, *Tachymarptis melba*, est un migrateur accidentel.

Famille des Alcédinidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	N		H		M	

- **le Martin-pêcheur d'Europe**, *Alcedo atthis*, est un nicheur des berges verticales où il creuse un terrier pour abriter sa nichée. Il n'existe à notre connaissance aucune estimation des populations nicheuses.

Famille des Méropidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Guêpier d'Europe	Merops apiaster Linnaeus, 1758					MA	EA

- **le Guêpier d'Europe**, *Merops apiaster*, est un migrateur et estivant accidentel.

Famille des Upupidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	N				M	

- **La Huppe fasciée**, *Upupa epops*, niche notamment dans les vieux arbres creux, châtaigniers, frênes, chênes, etc. Si les relevés d'observation indiquent une présence dans de nombreuses communes ses effectifs en Sarthe ne sont pas connus.

Famille des Picidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	NO	L			MR	
A	Pic cendré	<i>Picus canus</i> Gmelin, 1788	NR	L				
A	Pic vert	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	N					
A	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	N		H			
A	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	N		H			
A	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	N	L				
A	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	NR	L				

La Sarthe est le département de la région des Pays de la Loire qui accueille la plus grande diversité d'espèces de cette famille et pour certaines les principaux effectifs. Elle le doit d'une part à son couvert forestier important, d'autre part à son bocage.

- **le Torcol fourmilier**, *Jynx torquilla*, est un nicheur occasionnel dans notre département, les effectifs sont estimés entre 1 et 5 couples. Les principales observations ont lieu lors de la migration post nuptiale, un individu à Oiseau le Petit le 20 août 2002 (Cynthia Bougrain, Frédéric Lecureur), un à Vion le 13 août 2004 (Jean-François Darras), un à Arnage à la Gémerie le 9 septembre 2005 (Dominique Bergeal, Anne Charbonnier), un le 30 août 2008 à Sablé sur Sarthe (Rodolphe Lelasseux).

- **le Pic cendré**, *Picus canus*, ses effectifs sont estimés à 10 couples sur le territoire du Parc Normandie Maine dans le département.

- **le Pic vert**, *Picus viridis*, est un nicheur commun, mais pour lequel il n'existe pas d'estimation des populations.

- **le Pic noir**, *Dryocopus martius*, est un nicheur présent dans les forêts du département, Perseigne, Bercé, dans les bois de Parigné l'Évêque, mais aussi dans les peupleraies, comme à la Chartre sur le Loir. Là aussi pas d'estimation des effectifs.

- **le Pic épeiche**, *Dendrocopos major*, est un nicheur commun à la fois dans les bois clairs mais aussi dans le bocage et dans les parcs et jardins, comme au jardin d'Horticulture du Mans en 2003 et 2004 dans un bouleau (Jérôme Lacampagne)

- **le Pic mar**, *Dendrocopos medius*, les populations nicheuses sont bien représentées en forêts de Perseigne, de Bercé, et de la Charnie. Le nombre de couples nicheurs est estimé entre 100 et 200 couples, sans doute la population la plus importante de la région des Pays de la Loire.

- **le Pic épeichette**, *Dendrocopos minor*, niche en particulier dans les vergers de hautes tiges ou en forêts. Ses effectifs ne sont pas connus en Sarthe. Le nombre limité d'observations et de contacts incite à penser que les populations sont faibles.

Famille des Alaudidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	N		H			
A	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	N		H		M	

- **le Cochevis huppé**, *Galeridae cristata*, est une espèce localisée, en bordure des villes sur les zones d'activités comme à la Ferté Bernard, ou à la Flèche. L'effectif nicheur est estimé entre 5 et 10 couples.

- **l'Alouette lulu**, *Lullea arborea*, est une nicheuse assez commune dans les clairières forestières ou à l'orée des bois. Elle affectionne les pinèdes mais aussi le vieux bocage comme par exemple sur la commune de Prévelles dans le Perche Sarthois.

- **l'Alouette des champs**, *Alauda arvensis*, est un nicheur des champs cultivés, Champagne Mancelle, Soasnois, plaine de Parcé sur Sarthe, mais aussi de friches rases, à Ségrie, ou Boëssé le Sec, et des prairies de fauches, comme en vallée de l'Huisne ou du Loir.

Famille des Hirundinidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	N	L			M	
A	Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	N				M	
A	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	N				M	

- **l'Hirondelle de rivage**, *Riparia ripari*, nidifie essentiellement dans les gravières, avec quelques cas en bord de rivière (le Loir). Le recensement conduit par l'ONCFS et la LPO Sarthe en 2006 a permis d'estimer à 300 environ, le nombre de couples nicheurs. La pérennité de ces nidifications est cependant conditionnée par les ré aménagements de carrières.

- **l'Hirondelle de cheminée**, *Hirundo rustica*. Ses effectifs en Sarthe ont été estimés par extrapolations à 12 700 en 2002 (Tarier pâtre n°5, 2005)

- **l'Hirondelle de fenêtre**, *Delichon urbicum*. Si les colonies urbaines sont assez bien connues, Gare de Château du Loir, Prytanné de la Flèche, le Mans, les installations en zones rurales sont très diffuses et comprennent des nidifications dans les villages mais aussi de plus en plus dans les habitations isolées notamment des fermes. Dans ces conditions, une estimation des populations est complexe. Le suivi sur le long terme des « grandes » colonies Sarthoises en particulier celle de la Flèche permettra de connaître le dynamisme des populations. Il faudra cependant tenir compte des destructions dont elles sont régulièrement victimes et des essaimages qui en résultent.

Famille des Motacillidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	NA				MA	
A	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	N				M	
A	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	NR		H		M	
A	Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i> (Montagu, 1798)			HA			
A	Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)			H		M	
A	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	NR	L			MR	
A	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	N		H		M	
A	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	N		H		M	

- **le Pipit rousseline**, *Anthus campestris*, est un nicheur accidentel, une seule nidification connue à ma connaissance, en 1976 sur la commune de Ruaudin (Jean-Marc Cartignies)

- **le Pipit des arbres**, *Anthus trivialis*, est un nicheur commun des lisières forestières, et du bocage avec vieux arbres.



- **le Pipit farlouse**, *Anthus pratensis*. s'installe dans les prairies des trois principales vallées, l'Huisne, avec 20 à 30 couples en 2006, la Sarthe et le Loir. Les deux recensements sur l'avifaune des prairies de la vallée de l'Huisne réalisées en 1985 et en 1999 ont fait ressortir une stabilité des effectifs sur ce territoire. L'effectif départemental est évalué à 50 couples (Jérôme Lacampagne).

- **le Pipit spioncelle**, *Anthus spinoletta*, est un hivernant présent sur les bords des étangs et dans les prairies humides.

- **la Bergeronnette printanière**, *Motacilla flava*. Les couples nicheurs sont installés dans les plaines cultivées du département dans les cultures de colza et de petits pois. L'effectif est estimé à une cinquantaine de couples (LPO 2007). L'espèce est aussi visible en migration pré et post nuptiale.

- **la Bergeronnette des ruisseaux**, *Motacilla cinerea*, niche sur les bords de cours d'eau et des étangs.

- **la Bergeronnette grise**, *Motacilla alba*, est un nicheur commun et un hivernant parfois en grand nombre.

Famille des Bombycillidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Jaseur boréal	Bombycilla garrulus (Linnaeus, 1758)			HA			

- **le Jaseur boréal**, *Bombycilla garrulus*, est un hivernant accidentel. La dernière invasion de Jaseurs qu'a connu la France d'octobre 2004 à mars 2005 n'a pas atteint la Sarthe.

Famille des Troglodytidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	N		H		M	

Famille des Prunellidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Accenteur mouchet	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Accenteur alpin	Prunella collaris (Scopoli, 1769)			HA			

- **l'Accenteur alpin**, *Prunella collaris*, est un hivernant accidentel.

Famille des Turdidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Rougegorge familier	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Rossignol philomèle	Luscinia m. megarhynchos (Brehm, 1831)	N				M	
A	Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)					MR	
A	Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros (Gmelin, 1774)	N		H		M	
A	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	N	L			M	

A	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	ND				M	
A	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i> (Linnaeus, 1766)	N		H		M	
A	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)					M	
A	Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758			HA		MR	
A	Merle noir	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	N		H		M	
A	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	NO		H		M	
A	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i> Brehm, 1831	N		H		M	
A	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766			H		M	
A	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	N		H		M	

Cette famille comprend :

- 8 nicheurs communs.
- 1 nicheur disparu **le Tarier des prés**, *Saxicola rubetra*, suite au constat porté en 1999 (Gilles Paineau).
- 1 nicheur occasionnel (?) **la Grive litorne**, *Turdus pilaris*. Sa nidification, à notre connaissance, n'a pas été prouvée.
- 1 nicheur localisé, **le Rougequeue à front blanc**, *Phoenicurus phoenicurus*. En Sarthe aucun effectif n'est disponible. Néanmoins, pour la période 1985-2000 l'espèce est très présente dans les milieux forestiers avec des densités importantes au sein des futaies âgées de chênes et de vieux châtaigniers, mais aussi, sur les lisères de pinèdes et les jardins péri urbains au sud du Mans, 11 couples sur 350 hectares en 2004 (Gilles Paineau).

L'effectif est certainement supérieur à 100 couples pour l'ensemble du département.

Famille des Sylvidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	N					
A	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	N					
A	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	N				M	
A	Locustelle luscinioïde	<i>Locustella luscinioides</i> (Savi, 1824)	NO	L				

A	Phragmite aquatique	Acrocephalus paludicola (Vieillot, 1817)					MO	
A	Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)	NR	L			M	
A	Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris (Bechstein, 1798)	NO	L				
A	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	N				M	
A	Rousserolle turdoïde	Acrocephalus arundinaceus (Temminck & Schlegel, 1847)	ND					
A	Hypolaïs polyglotte	Hippolaïs polyglotta (Vieillot, 1817)	N				M	
A	Fauvette pitchou	Sylvia undata (Boddaert, 1783)	N	L				
A	Fauvette babillarde	Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)	NR	L				
A	Fauvette grisette	Sylvia communis Latham, 1787	N				M	
A	Fauvette des jardins	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	N				M	
A	Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	N		HR		M	
A	Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	N				Ré	
A	Pouillot siffleur	Phylloscopus sibilatrix (Bechstein, 1793)	N	L			M	
A	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	N		HR		M	
A	Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	N				M	
A	Roitelet huppé	Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Roitelet triple-bandeau	Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	N		H		M	

Cette nombreuse famille comprend 15 espèces nicheuses

- **la Bouscarle de Cetti**, *Cettia cetti*, vit et se reproduit dans les fourrés épais et humides. Elle est présente sur l'ensemble du département lorsqu'elle rencontre un milieu propice, comme à l'Etang de Saosnes ou sur les bords de la Sarthe à Allonnes pour prendre deux exemples très différents.

- **la Cisticole des joncs**, *Cisticola juncidis*, a fait un retour remarqué en Sarthe depuis 5 ans au moins. Elle occupe les friches humides ou sèches, même à proximité des habitations comme à Gazonfier au Mans (Jérôme Lacampagne).

- **la Locustelle tachetée**, *Locustella naevia*, est un nicheur des prairies de fauches, comme par exemple dans la vallée de l'Huisne mais pas exclusivement car elle s'installe dans les jeunes boisements et les friches. Ses populations paraissent assez constantes sur les dernières années sans qu'il soit possible d'apporter une estimation départementale de ses populations.

- **la Locustelle luscinoïdes**, *Locustella luscinoïdes*. Sa nidification récente ne nous est pas connue, dans les années 1995 – 1996 elle a niché sur trois roselières du département.

- **la Phragmite des joncs**, *Acrocephalus schoenobaneus*. Sa nidification sur le département reste incertaine.

- **la Rousserolle verderolle**, *Acrocephalus palustris*. Plusieurs observations ont été réalisées ces dernières années en 2003 dans les Prairies de Roullé et en 2007 et 2008 sur l'est de la vallée de l'Huisne (Fabrice Jallu). L'effectif Sarthois est probablement inférieur à 10 couples.

- **la Rousserolle effarvate**, *Acrocephalus scirpaceus*, niche dans les petites roselières des étangs voir dans les fossés où poussent quelques roseaux. Elle est fréquente dans ces milieux, Arche de La Nature au Mans, vallée de la Veuve, vallée du Loir, etc. Aucune estimation des populations n'est connue pour la Sarthe.

- **la Rousserolle turdoïdes**, *Acrocephalus arundinaceus*. La dernière observation daterait de 1972 à l'étang de la Croix de Beaulieu à Château du Loir (J-M.Cartiginies).

- **la Fauvette pitchou**, *Sylvia undata*, niche dans les landes à bruyères. Ses effectifs non estimés sont cependant considérés comme stables, dans la mesure où le milieu qui les accueille est peu perturbé (Jacques Besnault)

- **la Fauvette babillarde**, *Sylvia curruca*, est réapparue récemment en Sarthe. Elle est observée surtout dans l'est du Département, Ballon, Vallée de l'Huisne (Jean-François Blanc).

- **la Fauvette grisette**, *Sylvia communis*, affectionne les endroits plus secs comme les cultures de colza où elle est fréquente.

- **la Fauvette des jardins**, *Sylvia borin*, niche dans les haies épaisses et dans un environnement frais

- **la Fauvette à tête noire**, *Sylvia atricapilla*, est la plus commune des fauvettes et la seule à hiverner parfois en Sarthe.

- **le Pouillot de Bonelli**, *Phylloscopus bonelli*. Celui-ci affectionne pour nicher les pinèdes et les chenaies avec sous bois clairesemés. Ses effectifs sont en chute libre en Sarthe et l'estimation donne moins de 100 nicheurs pour la Sarthe en 2007 (Jacques Besnault).

- **le Pouillot siffleur**, *Phylloscopus sibilatrix*. Il nidifie dans les vieilles futaies ou les taillis sous futaies du département. Ses effectifs sont en diminution depuis les milieux des années 1990 et sont estimés à 2500 couples.

- **le Pouillot véloce**, *Phylloscopus collybita*. Le plus fréquent des sylvidés avec la Fauvette à tête noire.

- **le Pouillot fitis**, *Phylloscopus trochilus*. Espèce en limite méridionale de son aire, les populations Sarthoises sont en net déclin.

- **le Roitelet huppé**, *Régulus, regulu*, est présent dans les conifères en forêts mais aussi dans les parcs et jardins.

- **le Roitelet à triple bandeau**, *Regulus ignicapilla*, fréquente plutôt le bocage.

Famille des Muscicapidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Gobemouche gris	Muscicapa striata (Pallas, 1764)	N				M	
A	Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	NA				M	

Le **Gobemouche gris**, *Muscicapa striata*, est un nicheur régulier bien que discret, dans les parcs, jardins, villages, et forêts.

Le **Gobe mouche noir**, *Ficedula hypoleuca*, est observé en migration dans le département de fin août à fin septembre.

Famille des Timaliidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Panure à moustaches	Panurus biarmicus (Linnaeus, 1758)					MA	

La **Panure à moustache**, *Panurus biarmicus*, est un migrateur accidentel en Sarthe.

Famille des Aegithalidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	N		H		M	

La **Mésange à longue queue**, *Aegithalos caudatus*, est un nicheur commun, et un hivernant en bande.

Famille des Paridés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Mésange nonnette	Poecile (Parus) palustris (Linnaeus, 1758)	N					
A	Mésange boréale	Poecile (Parus) montanus (Conrad von Balenstein, 1827)	NR					
A	Mésange huppée	Lophophanes (Parus) cristatus (Linnaeus, 1758)	N					
A	Mésange noire	Periparus (Parus) ater (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Mésange bleue	Cyanistes (Parus) caeruleus (Linnaeus, 1758)	N		HO			
A	Mésange charbonnière	Parus major Linnaeus, 1758	N		H			

Famille avec 5 nicheurs communs dont :

- la **Mésange noire**, *Parus ater*, qui fréquente les boisements de pins sylvestres (Jacques Besnault).

- la **Mésange boréale**, *Parus montanus*, une espèce nicheuse rare. La première nichée a été découverte en 1989 au sein d'une saulaie à Lamnay par Gilles Paineau.

Famille des Sittidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	N					

Famille des Tichodromadidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1766)			HA			

- Le **Tichodrome échelette**, *Tichodroma muraria* est un hivernant accidentel, 1 seule observation en 1966 sur les bâtiments du Prytanée de la Flèche (Gilles Paineau).

Famille des Certhidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	NR	L				
A	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> Brehm, 1820	N					

- le **Grimpereau des bois**, *Certhia familiaris*, est un nicheur rare, observé en forêt de Bercé (Jacques Besnault).

- le **Grimpereau des jardins**, *Certhia brachydactyla*, est au contraire un nicheur fréquent des haies des forêts, des parcs et des jardins.

Famille des Rémizidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i> (Linnaeus, 1758)			HA		MA	

Famille des Oriolidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	N				M	

- le **Loriot d'Europe**, *Oriolus oriolus*, est un nicheur fréquent sur les peupleraies du département.

Famille des Laniidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio Linnaeus, 1758	NR	L			M	
A	Pie-grièche grise	Lanius excubitor Linnaeus, 1758	ND		HO			
A	Pie-grièche à tête rousse	Lanius senator Linnaeus, 1758	ND				MA	

Trois espèces en Sarthe :

- **la Pie-grièche écorcheur**, *Lanius collurio*, nicheuse localisée mais jamais très abondante. Ses effectifs ne sont pas connus avec exactitude mais peuvent être estimés à une cinquantaine sur l'ensemble du Département.

- **la Pie-grièche grise**, *Lanius excubitor*, est un nicheur disparu depuis 1995 (Gilles Paineau) et un hivernant occasionnel.

La Pie-grièche à tête rousse, *Lanius senator*, ne niche plus elle aussi en Sarthe depuis la fin des années 60 ? (Gilles Paineau).

Famille des Corvidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Geai des chênes	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Pie bavarde	Pica pica (Linnaeus, 1758)	N					
A	Cassenoix moucheté	Nucifraga caryocatactes (Linnaeus, 1758)			HA			
A	Choucas des tours	Corvus monedula spermologus Linnaeus, 1758	N		H		M	
A	Corbeau freux	Corvus frugilegus Linnaeus, 1758	N		H		M	
A	Corneille noire	Corvus corone Linnaeus, 1758	N		HA			
A	Corneille mantelée	Corvus cornix			HA		MA	
A	Grand Corbeau	Corvus corax Linnaeus, 1758	ND		HA			

La famille des Corvidés comprend 5 nicheurs communs et un nicheur disparu, depuis la fin du 19ème siècle le **Grand Corbeau**, *Corvus corax*.

Famille des Sturnidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	N		H		M	

Famille des Passeridés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	N					
A	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	NR	L	HR			

- **le Moineau friquet**, *Passer montanus*, est un nicheur très localisé dans les campagnes comme ce groupe d'une vingtaine observé à Saint Pierre des Ormes au bord d'un ruisseau en 2004 (Jérôme Lacampagne) mais aussi en ville comme à Arnage (Sylvaine Fobert). Aucun effectif connu, mais une tendance probable à la diminution des populations.

Famille des Fringillidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	N		H		M	
A	Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758			H		M	
A	Serin cini	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	N		HO		M	
A	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i> (Linnaeus, 1758)	NO	L	H		M	
A	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Linotte à bec jaune	<i>Carduelis flavirostris</i> (Linnaeus, 1758)			HA			
A	Sizerin flamme/cabaret	<i>Carduelis flammea</i> (Linnaeus, 1758)					MO	
A	Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	NO	L	HR		MR	
A	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	N					
A	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	NR	L	HR			

Cette famille comprend neuf nicheurs en Sarthe, 6 nicheurs communs et deux nicheurs occasionnels :

- **le Tarin des Aulnes**, *Carduelis spinus*, a niché très probablement en forêt de Perseigne en 2000 (Gilles Paineau).

- **le Bec-Croisé des Sapins**, *Loxia curvirostra*, a niché au cours de l'hiver 1988 en forêt de Perseigne et de Sillé le Guillaume (Eric Lapous).

Famille des Embérizidés			Nicheurs		Hivernants		Migrateurs	Estivants
catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	72	L	72	L	72	72
A	Bruant lapon	<i>Calcarius lapponicus</i> (Linnaeus, 1758)			HR			
A	Bruant des neiges	<i>Plectrophanes (Calcarius) nivalis</i> (Linnaeus, 1758)			HO			
A	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	N		H		M	
A	Bruant zizi	<i>Emberiza cirrus</i> Linnaeus, 1766	N		H		M	
A	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	N		H		M	
A	Bruant proyer	<i>Emberiza (Miliaria) calandra</i> Linnaeus, 1758	N		HO		M	

Quatre nicheurs dans cette famille :

- **le Bruant jaune**, *Emberiza citrinella*, nicheur très campagnard, dans le bocage ou les cultures avec haies.

- **le Bruant zizi**, *Emberiza cirrus*, nicheur assez bien distribué dans les campagnes Sarthoises souvent à proximité des habitations.

- **Le Bruant des roseaux**, *Emberiza schoeniclus*, se reproduit dans une grande variété de milieux humides, bord d'étangs et de rivières mais aussi de simples fossés. Sans être abondant il est cependant régulièrement contacté en période de reproduction dans les vallées alluviales. L'effectif n'est pas connu

- **le Bruant proyer**, *Emberiza (Miliaria) calandra*. Les populations nicheuses sont installées dans les plaines de Mamers, de Conlie et de Parcé sur Sarthe et du Perche. Les effectifs sont estimés entre 50 et 100 couples nicheurs.

Annexe 1

Commission de l'Avifaune Française (C.A.F)

CATEGORIES DE LA LISTE DES OISEAUX DE RANCE

Catégorie A : Espèces présentes à l'état sauvage en France métropolitaine, y compris la frange maritime (Zone Économique Exclusive), observées au moins une fois depuis 1950 et dont l'origine naturelle est considérée comme la plus probable, au moins pour un individu.

Catégorie B : Espèces observées à l'état sauvage sur la même aire géographique, mais qui n'ont pas été revues depuis 1950.

Catégorie C : Sont rassemblées dans cette catégorie les espèces introduites ou échappées de captivité en France métropolitaine depuis plusieurs années, qui ont fait souche et dont au moins une population se maintient par reproduction en milieu naturel, indépendamment d'éventuels apports supplémentaires d'origine humaine.

Catégorie D : Espèces dont l'origine naturelle est possible mais pas certaine, compte tenu des mentions disponibles. Leurs arrivées en France métropolitaine a pu être aidée volontairement par l'homme, ou bien il s'agit d'échappés de captivité.

Catégorie E : Espèces supposées d'origine captive, mentionnées dans la littérature comme ayant été vues dans la nature en France métropolitaine.

Bibliographie :

- Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. 1999. – Oiseaux menacés et à surveiller en France. *Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

- Groupe Sarthois Ornithologique. 2000. - *La Migration des Oiseaux en Sarthe Observations 1975 2000*. Coulaines. 204 p.

- Marchandour B. & Séchet E. (coord.), 2008. - *Avifaune prioritaire en Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. Conseil régional des Pays de la Loire, 222 p.

Jérôme Lacampagne

REFUGE EXCELLENCE DE SABLÉ SUR SARTHE

2008 - 2013

La ville de Sablé sur Sarthe se tourne vers le développement durable en prenant un ensemble de mesures respectueuses de l'environnement. Elle s'est investie dans la gestion des déchets ménagers et verts par la mise en place d'une plate-forme de recyclage et de tri sélectif. Sur les espaces fleuris, les espaces verts et l'hippodrome ont été installés des systèmes d'arrosage intégré pour faire des économies d'eau. Afin d'éviter d'épandre des herbicides, des paillis ont été placés sur les massifs.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Sarthe a pour objet la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées. Elle agit pour la conservation du patrimoine naturel en réalisant des expertises et inventaires sur la faune et la flore, en proposant des conseils en aménagement du territoire et en mettant en œuvre des actions de protections. Elle mène des actions de sensibilisation auprès du grand public, notamment auprès des scolaires par la réalisation d'activités d'éducation à l'environnement.

La Ville de Sablé sur Sarthe et la Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Sarthe Groupe LPO Sablé, se sont d'abord rapprochées pour réaliser une action vers les rapaces nocturnes. Fort de ce travail en commun, et de la présence d'une certaine richesse écologique sur un espace de plus de 40 hectares de la ville, la commune de Sablé-sur-Sarthe et la LPO ont signé une convention le 2 février 2008 pour créer un Refuge LPO EXCELLENCE.



1. Présentation de l'espace refuge



A la sortie de Sablé sur Sarthe, en prenant la direction de St Denis d'Anjou, on découvre la Vaige. Ce petit affluent de la Sarthe qui pénètre au cœur de la ville est bordé d'une ripisylve. Cette végétation rivulaire est constituée principalement de **Saules** et d'**Aulnes**.

Puis, la Vaige longe les prairies inondables de Montreux. Cette zone herbacée est encadrée sur l'autre rive par des immeubles. On y remarque une certaine richesse floristique et avifaunistique. La présence de **Consoudes**, de **Renoncules**, d'**Ombellifères** attire les insectes nectarifères.

Les vieux **Aulnes glutineux**, *Alnus glutinosa*, avec des cavités favorisent la présence des oiseaux cavernicoles dont la **Mésange nonnette**, *Parus palustris*. Les repousses de la végétation rivulaire recépées forment des buissons denses favorables à la **Bouscarle de Cetti**, *Cettia cetti*.

En pénétrant plus à l'intérieur, nous arrivons dans le parc boisé du Château. Ce milieu arboré accueille une avifaune liée au milieu forestier, et plus particulièrement les pics.



La diversité des biotopes (eau libre, ripisylve, prairie et boisement) est un atout majeur pour la biodiversité de cette zone à proximité immédiate du secteur urbain. Par exemple, la niche écologique des grives est une zone ouverte avec des buissons denses autour. En effet, elles nichent dans la strate arbustive et se nourrissent au sol dans les prairies.



Admirant le monument historique qu'est le château, nous découvrons alors les bords de la Sarthe. Ici, la végétation rivulaire, qui a été réhabilitée (plantation), continue, en bordant l'hippodrome, jusqu'au camping. Elle est constituée principalement de **Saules**, *Salix sp.*, de **Viorne aubier**, *Viburnum opulus*, de **Cornouiller sanguin**, *Cornus sanguinea*, et agrémentée de quelques **Merisiers**, *Prunus avium*.

Cette quarantaine d'hectares sera dorénavant gérée différemment pour accueillir dans l'harmonie, l'homme et la nature.

2. Etude de l'avifaune

2.1 Méthodologie.

La méthode utilisée pour caractériser l'avifaune nicheuse est celle des Echantillonnages Fréquentiels Progressifs (E.F.P.). Elle consiste en une série de relevés par points d'écoute de 20 minutes au cours desquels sont notés tous les oiseaux vus ou entendus. Le plan d'échantillonnage correspond en une grille composée de carrés de 200 mètres de côté, dont chaque intersection, si possible ou par points équidistants a donné lieu à un relevé de l'avifaune. L'ensemble des échantillonnages a été réalisé en avril et en mai 2007.

Les autres espèces non nicheuses font l'objet d'une annotation en contact-espèce, à chaque visite du site.

2.2 L'avifaune nicheuse

2.2.1 Composition du peuplement

La composition du peuplement correspond à la mesure du nombre d'espèces contenues dans le peuplement sans aucune référence à la manière dont les espèces se distribuent entre elles (Blondel, 1975).

Au total, **33 espèces nicheuses ont été recensées** sur les bords de la Vaige, dans le parc du château et sur les bords de la Sarthe.

Plusieurs espèces remarquables sont présentes. **La Mésange nonnette**, *Parus palustris*, qui est une espèce moins commune que ses cousines, **la Mésange bleue**, *Parus caeruleus*, ou **la Mésange charbonnière**, *Parus major*. **La Bouscarle de Cetti**, *Cettia cetti*, cette fauvette aquatique est moins présente dans nos contrées, du fait qu'elle dédaigne les régions froides. **Le Martin-pêcheur d'Europe**, *Alcedo atthis*, lui, a de nos jours quasiment disparu de certains tronçons de rivières qui répondaient pourtant à ses exigences, en raison, semble-t-il, d'une trop grande pression touristique sur ces sites. Ainsi, espèce protégée, considérée comme menacée en Europe, le Martin-pêcheur est l'une des espèces mentionnées à l'annexe 1 de la directive oiseaux 79/409 de la C.E., laquelle implique de prendre "des mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution".

2.2.2 La quantité d'individus (Annexe, tableau n°1).

La quantité d'individus est exprimée en fréquence. Les espèces les plus représentatives de ce milieu diversifié ont une fréquence de rencontre supérieure ou égale à 50%. Cela concerne 10 espèces : **l'Étourneau sansonnet**, *Sturnus vulgaris*, **la Fauvette à tête noire**, *Sylvia atricapilla*, **le Merle noir**, *Turdus merula*, **la Mésange charbonnière**, *Parus major*, **le Pigeon ramier**, *Columba palumbus*, **le Pinson des arbres**, *Fringilia coelebs*, **le Pouillot véloce**, *Phylloscopus collybita*, **la Gallinule poule d'eau**, *Gallinula chloropus*, **le Troglodyte mignon**, *Troglodytes troglodytes* et **le Rouge-gorge familier**, *Erithacus rubecula*.

Les espèces qui ont une fréquence d'apparition inférieure à 50%, donc moins fréquentes, sont soit des espèces liées à des milieux particuliers (**la Bouscarle de Cetti**, **la Rousserolle effarvate**, *Acrocephalus scirpaceus*, **le Rossignol philomèle**, *Luscinia megarhynchos*), soit des espèces particulièrement localisées (**le Martin-pêcheur d'Europe**, **le Rougequeue noir**, *Phoenicurus phoenicurus*, **la Tourterelle des bois**, *Streptopelia turtur*)

2.2.3 Nature du milieu colonisé.

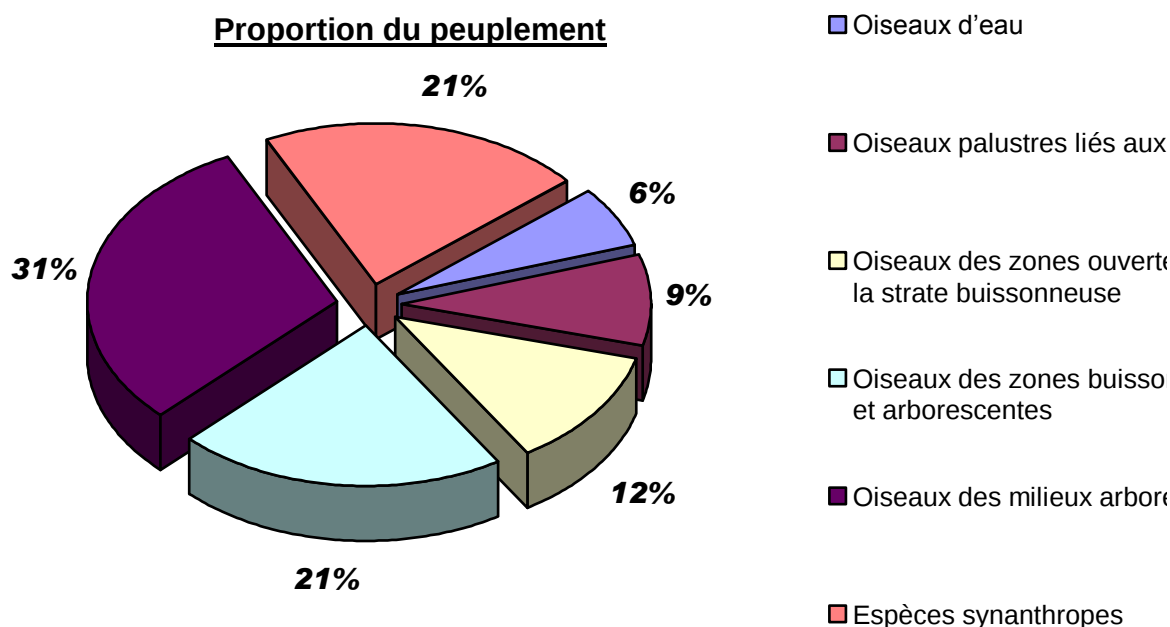
Les espèces inféodées au milieu arboré sont bien représentées. Les différentes essences d'arbre, plus ou moins vieillissantes, favorisent la présence d'un nombre d'espèces plus important.

Les milieux qui ici sont dissociés (zones buissonneuses-arbustives et les zones ouvertes liées à la strate arbustive) auraient pu être regroupés. Ils représentent un ensemble de biotopes où le nombre d'espèces inféodées est équivalent aux milieux boisés.

La zone palustre et les zones d'eau libre qui forment un corridor écologique serpentent sur plus de deux kilomètres. Les espèces qui lui sont associées sont peu nombreuses tant en espèces qu'en nombres. Ceci est dû à l'absence de roselières et de phragmitaies sur le site étudié.

L'écotone existant d'une part, entre les bords de Vaige et le parc boisé, et d'autre part, entre les bords de Vaige et les prairies de Montreux, représente un enjeu majeur pour la biodiversité du site.

Enfin, quelques espèces synanthropes (liées à la présence humaine) sont présentes sur le site tel que **le Rougequeue noir**.



2.4 Distribution des espèces sur le site.

L'échantillonnage des oiseaux nicheurs du site, tel qu'il a été conduit, permet de dresser pour chaque espèce une carte d'utilisation de l'espace présentée dans le descriptif « espèces ».

Chaque carré n'exprime pas nécessairement un site de nidification, et inversement, un carré ne signifie pas qu'un seul couple soit nicheur. La cartographie nous renseigne sur sa distribution globale car toutes les observations y sont représentées (nidification et alimentation).

2.2.5 Espèces non nicheuses présentes sur le site.

D'autres espèces sont liées à ces espaces, non pas en tant qu'espèces nicheuses, mais par l'attrait d'un ou plusieurs éléments spécifiques tel que la nourriture. Ces oiseaux sont nicheurs à proximité, mais certains ne peuvent nicher faute d'un site de reproduction. Ils se divisent en quatre groupes : espèces insectivores, espèces végétariennes, espèces piscivores et espèces carnivores.

Prenons exemple des **Hirondelles** et des **Martinets** qui capturent les insectes en vol au dessus des prairies et nichent sur les immeubles alentours. Ou bien encore des oiseaux nichant en colonie, **le Héron**

cendré, *Ardea cinerea* et la **Sterne pierregarin**, *Sterna hirundo*, qui viennent s'y restaurer pour saisir quelques poissons, le premier en bord de rivière à l'affût et le deuxième en se laissant tomber en vol de toute sa hauteur.

Pour certains de ces oiseaux, la nidification sur le site serait possible. Différents facteurs rendent impossible leur implantation. Il suffirait de prendre quelques mesures en leur faveur pour qu'ils nidifient.

3 SYNTHÈSE DES CONTRAINTES RENCONTRÉES PAR LES ESPÈCES NICHÉES.

La végétation rivulaire subit des fauchages et des coupes répétées. De plus, les utilisateurs des bords de la Sarthe et plus particulièrement de la Vaige piétinent fortement les rives. La ripisylve se développe plus ou moins bien ici ou là. L'absence de roselières porte un fort préjudice aux espèces palustres du site (actuellement environ 10% du total de la population avifaunistique). Les paramètres physico-chimiques jouent aussi un rôle important dans le développement des habitats aquatiques et dans les potentialités alimentaires.

Les zones herbacées, les prairies de Montreux plus particulièrement, sont tondues régulièrement jusqu'au ras des haies. Ce type de gestion soustrait d'importantes sources alimentaires. Ces zones herbacées ne produisent pas assez de graines et sont peu propices aux insectes (source de nourriture des oiseaux). Le broyage des zones d'urticacées en bordure ou en fossé prive certaines espèces de site de reproduction. L'épandage d'herbicides a des effets désastreux sur les potentialités alimentaires.

En terme d'habitat, ce sont les espèces des milieux arbustifs et arborescents dont les concentrations sont les plus importantes. Toutefois, il faut surveiller l'évolution de ces types de milieu, vieillissement favorable à certaines espèces, nouvelles plantations favorables à d'autres espèces.

Dans le parc du château, des plantes envahissantes empêchent les arbustes locaux de se développer et envahissent certains secteurs.

Une contrainte spécifique, au niveau de l'habitat, touche une espèce particulière **le Martin-pêcheur d'Europe** (annexe 1 à la directive oiseaux). En effet, il niche dans les fronts de berges de rivières.

La coupe des vieux arbres prive les picidés d'une part des insectes xylophages dont ils se nourrissent et d'autre part de leurs sites de reproduction. D'autres espèces cavernicoles dépendent de ces vieux arbres. De plus ceux-ci sont en général toujours envahis par du **Lierre commun**, *Hedera helix*. Cette espèce grimpante a trois rôles importants. Grâce à la multitude de branches et de feuilles, les turridés et les **Pigeons ramiers** y nichent. De plus, elle fleurit à l'automne et permet d'alimenter les deniers insectes pollinisateurs. Ses baies qui mûrissent à la fin de l'hiver et au début du printemps sont très appréciées des merles (y compris du Merle à plastron), des Grives et de la **Fauvette à tête noire** en hivernage.

Enfin, elle héberge en hiver entre le tronc de l'arbre et sa tige feuillue des insectes et araignées. Le faire disparaître correspond à priver les merles et grives de sites de reproduction et pour l'ensemble de l'avifaune d'un garde manger hivernal.

Les utilisateurs du site en particulier leurs chiens non tenus en laisse, dérangent les oiseaux nichant au sol ou près du sol. Ainsi, des nichées peuvent échouer soit par l'abandon du nid par les adultes ou soit, plus simplement, par leur destruction.

**Proportion des différentes familles
d'oiseaux du site étudié.**

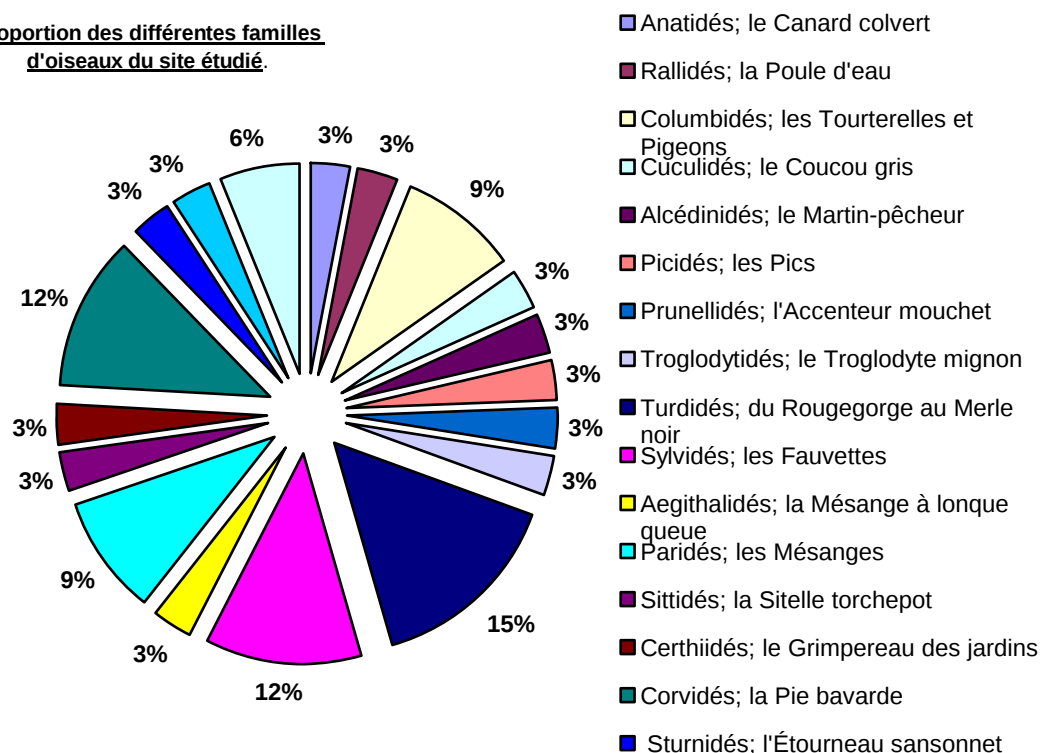


Tableau des synthèses des contraintes

CONTRAINTES		
<i>Espèces</i>	<i>Alimentaire</i>	<i>Habitat</i>
Canard colvert	Végétaux	Ripisylve
Gallinule Poule d'eau	Végétaux / Insectes aquatiques	Végétation aquatique / Phragmitaies
Pigeon ramier	Graines	~
Tourterelle des bois	~	~
Tourterelle Turque	~	~
Coucou gris	Larves d'insectes	~
Martin-pêcheur d'Europe	Poissons	Front de berge
Pic vert	Insectes	Vieux arbres
Troglodyte mignon	~	Buissons
Accenteur mouchet	~	Buissons
Rougegorge familier	~	Buissons
Rossignol philomèle	Insectes	Végétation rivulaire
Rougequeue noire	Larves d'insectes / Invertébrés	Cavités
Pouillot véloce	Insectes / Invertébrés	Buissons / zones herbacées
Merle noir	Larves d'insectes / Invertébrés	~
Grive musicienne	~	Buissons / Arbustes
Bouscarle de Cetti	Insectes	Ripisylve

Fauvette à tête noire	Insectes / Invertébrés	Buissons / zones urticacées
Mésange à longue queue	~	Arbustes / Arbres
Mésange nonnette	~	Aulnaie / Saulaie Avec vieux arbres à cavités
Mésange bleue	~	Vieux arbres avec cavités
Mésange charbonnière	~	Vieux arbres avec cavités
Sittelle torchepot	~	Vieux arbres avec cavités
Grimpereau des jardins	~	Vieux arbres
Pie bavarde	~	~
Choucas des tours	~	~
Corbeaux freux	Gros insectes / Invertébrés Micromammifères	~
Corneille noire	~	~
Etourneau sansonnet	~	~
Moineau domestique	~	~
Pinson des arbres	Graines	~
Chardonneret élégant	Graines d'adventices	~

4. SYNTHÈSE DES IMPÉRATIFS DE GESTION

Pour **favoriser le développement de la ripisylve**, plusieurs actions sont proposées :

- la taille des arbres tout les 5 ans au lamier, si besoin,
- le recépages des arbustes en fonction de leur vieillissement,
- l'implantation d'arbustes entre les grands arbres,
- l'implantation de **Saules marsaults**, *Salix caprea* ou d'**Aulnes glutineux**, *Alnus glutinosa*, en bordure dénudée,
 - pour éviter tout piétinement, installer des pontons en bord de Vaige pour les pêcheurs.



Pour favoriser le développement des phragmites et des herbes aquatiques, il conviendrait :

- d'implanter de nouvelles roselières dans le cadre d'un aménagement,
- de mettre en protection ces nouvelles zones par des barrières, si possible,

Pour augmenter le potentiel alimentaire des prairies de bord de Vaige, il serait souhaitable :

- de créer des parcelles enherbées délimitées par des cheminements,
- d'y apporter des semis naturels supplémentaires,
- d'y exclure tout épandage d'herbicides et de produits phytosanitaires chimique,
- de faucher, en dehors des périodes de reproduction des oiseaux et chaque parcelle une seule fois par an,
- de laisser entre la ripisylve et la prairie, une bande non tondu de trois mètres minimum pour créer un ourlet naturel qui formera un écotone.

Pour diversifier l'avifaune, il faudrait :

- planter certaines essences indigènes,
- planter certaines essences d'arbres, frênes, saules et aulnes taillés en têtard tous les 10 à 15 ans,
- planter certaines essences d'arbres ou arbustes dans le bois (le chêne pubescent, le hêtre, le châtaignier, le noisetiers, l'aubépine) en fonction de l'état du milieu,
- laisser les lierres pousser le long des troncs d'arbres,
- restreindre le développement de certains arbres ou arbustes (robinier faux acacias, lauriers palmes),
- créer une mare,
- conserver des îlots de vieillissement,
- marquer les arbres comprenant des cavités afin de les sauvegarder,
- installer des nichoirs pour les oiseaux cavernicoles,
- réaliser au moins un front de berges pour le Martin pêcheur.



Pour les insectes, mammifères et batraciens des tas de bois peuvent être conservés à certains endroits.

Présentation de quelques espèces présentes sur le site et de la gestion nécessaire au développement de leurs populations

La Mésange nonnette, *Parus palustris*

Description :

Elle se reconnaît à plusieurs critères de détermination. Tout d'abord, sa calotte noire couleur de suie et sa tache claire sur les ailes, vient ensuite son chant qui est caractéristique.

Distribution :

C'est une espèce du paléarctique. En France, elle est présente partout sauf en région méditerranéenne, en région Aquitaine dans les forêts des Landes et en Corse.

Habitat :

Moins fréquente que les autres espèces de Mésanges, elle se rencontre dans le milieu forestier, les parcs et les bois mixtes et humides.

Alimentation :

En période estivale, araignées et insectes sont sa principale nourriture. En hiver, elle se tourne vers les graines et plus particulièrement celles de l'aulne ;

Reproduction :

Oiseau cavernicole, elle niche à une hauteur de 1 à 2 mètres dans une cavité qu'elle peut parfois creuser dans un vieil arbre ou encore un mur creux. La femelle y apporte mousses, lichens, poils d'animaux et bois pourris. Une seule nichée, rarement deux, constitué de 7 à 9 œufs. L'incubation dure une douzaine de jours. Les oisillons vont rester plus d'une vingtaine de jours et s'envoleront fin juin.

La Mésange nonnette sur le site étudié

La ripisylve de la Vaige accueille au moins un couple nicheur. Les **Aulnes glutineux** morts de la berge font office de nichoir naturel. L'aulne héberge également une grande diversité d'insectes en période estivale et en automne et ses fruits sont consommés par cette mésange.

Les contraintes rencontrées par l'espèce

Les vieux arbres sont rares sur le bord de Vaige. Le manque de cavités porte un fort préjudice à cette espèce.

Impératif de gestion

A court terme implantation de nichoirs artificiels pour palier au déficit de cavités naturelles. Pour le moyen et long terme, tailler les vieux arbres où du moins leurs troncs coupés à 3 à 4 mètres de haut et les tailler régulièrement tous les 3 ans pour qu'ils ne soient pas déséquilibrés et qu'ils restent sur pied le plus longtemps possible.

La Sittelle torchepot *Sitta europaea*

Description

Reconnaissable à son bandeau noir sur l'œil, elle a le dessus gris cendré et le dessous beaucoup plus clair nuancé de roussâtre. La particularité de cet oiseau est de pouvoir descendre un tronc la tête en bas.

Distribution

Elle est présente sur tout le territoire national à l'exception des plaines méditerranéennes et des régions de grandes cultures céréalières.

Habitat

La Sittelle est liée au milieu arboré. Elle s'observe en forêts de feuillus, mixtes ou encore dans les parcs et jardins.

Alimentation

En période estivale, la Sittelle se nourrit d'insectes trouvés dans les crevasses. En automne et hiver, elle recherche les fruits secs (noisettes).

Reproduction

Les Sittelles sont cavernicoles. Elles nichent dans un trou d'arbre ou une cavité de Pic abandonnée. La femelle y pond de 6 à 8 œufs. La période de reproduction dure d'avril à juin.

La Sittelle torchepot sur le site étudié

Cet oiseau est observé dans les zones boisées du parc du château. Elle niche également au bord de la Vaige dans un saule à cavités.

Les contraintes rencontrées par l'espèce

Comme pour la Mésange, cette espèce niche dans des cavités. Un abattage des vieux arbres, dangereux pour le public, diminue le nombre de cavités dans le parc du château. Cela est confirmé par le fait que la Sittelle niche en dehors de la zone boisée.

Impératif de gestion

L'installation de nichoirs spécifiques permettrait de subvenir à la population actuelle. La mise en place d'arbres, dont la taille favoriserait le développement de cavités naturelles, est une solution durable.

La Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*.

Description

Petite fauvette à dos brun roux et au dessous plus clair. Elle a une queue arrondie. La Bouscarle se reconnaît surtout à son chant caractéristique.

Distribution

Cette espèce se répartit dans les régions les plus tempérées d'Europe. En expansion à partir des zones méditerranéennes jusqu'à la côte atlantique et le grand ouest. Elle régresse lorsqu'elle subit des périodes de grands froids.

Habitat

Il s'installe au cœur d'une zone arbustive impénétrable sur les rives des rivières, en bordure de littoral ou encore dans des milieux humides.

Alimentation

Principalement insectivore, il ne dédaigne pas quelques mollusques.

Reproduction

Deux nichées par an comprennent de 4 à 5 œufs chacun de couleur brun-roux. La femelle s'occupe de la construction du nid dans un buisson épais et élève la nichée avec plus ou moins d'aide du mâle. En effet, le mâle est polygame. Il a déjà été dénombré un mâle avec 4 femelles.

La Bouscarle de Cetti sur le site étudié.

La Bouscarle de Cetti est présent sur 2 secteurs, un en bord de Vaige l'autre en bord de Sarthe, avec au total quatre mâles chanteurs. Il se retrouve très précisément dans la ripisylve très dense, où, aulnes, saules marsault, cornouillers et ronciers sont impénétrables.

Les contraintes rencontrées par l'espèce

Cette espèce doit trouver d'innombrables insectes pour se nourrir et donc peut être un facteur limitant. Le contexte de la Bouscarle est le même que celui du Rossignol, il lui faut une végétation dense.

Impératif de gestion

La mise en place de mini zones « protégées » qui serait non soumise à la présence de l'homme. Le fait de recevoir des arbustes rivulaires, de les laisser s'entremêler, pour former des massifs épais, garantirait la présence de cette espèce sur le site.

La Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*

Description

De la famille des Fauvettes aquatiques, la Rousserolle effarvate est liée au phragmite. Ainsi, grâce à son plumage brun nuancé de roux, elle se confond avec les roseaux.

Distribution

Revenant d'Afrique tropicale, cette espèce retrouve les régions boréales tempérées et méditerranéennes pour y passer la belle saison. Elle est donc présente sur l'ensemble du territoire Français là où il existe des groupements d'hélophytes.

Habitat

On la rencontre dans les zones humides. Elle n'est présente qu'en période estivale et se reproduit strictement dans les roselières, des toutes petites au plus grandes.

Alimentation

Cet oiseau se nourrit exclusivement d'insectes (lépidoptères, névroptères, tipulidés), araignées et parfois de gastéropodes.

Reproduction

Les premiers mâles arrivent de leurs quartiers d'hiver dans le courant du mois d'avril. En mai, elle construit un nid suspendu aux tiges de roseaux de l'année précédente en 6 à 7 jours. En général, on compte 3 à 4 œufs. Les premières couvées débutent dans la quinzaine de mai. L'incubation dure de 11 à 12 jours. Les jeunes s'émancipent à l'âge de 12 à 15 jours.

Le Rousserolle effarvate sur le site étudié.

En bord de Vaige, un seul endroit correspond à son biotope. Un seul mâle chanteur a été repéré dans ces quelques mètres carré de phragmites.

Les contraintes rencontrées par l'espèce

Cette espèce dépend du nombre et de la superficie des roselières et de la profusion d'insectes. Si des personnes non respectueuses s'introduisent au cœur de ces roselières, cela risque de nuire très fortement à ces oiseaux et aussi à l'ensemble des espèces inféodées à ce biotope. Le fauchage des roseaux est bien entendu à proscrire.

Impératif de gestion

Il serait important d'avoir des secteurs non accessibles au public pour développer ou réimplanter des phragmites à des endroits spécifiques en bordure de la Vaige.

Rodolphe LELASSEUX

BILAN DES BATRACIENS ET REPTILES OBSERVES DANS UN JARDIN DE NATURALISTE (1997-2008)

Pendant ces dernières années, j'ai habité une propriété campagnarde, au lieu-dit les Vaux, cadastré YH63, route départementale 154, à 1,5 km au sud du bourg de SAINT JEAN de la MOTTE (Sarthe), dans la vallée du ruisseau du Carpentras, affluent du LOIR, 35 km au sud-ouest de LE MANS. Curieux de nature et



ayant la douce manie d'écrire, j'ai noté nombreuses observations floristiques et faunistiques. J'ai relevé plus de 270 espèces végétales, 50 oiseaux (nicheurs ou de passage) 12 mammifères, 7 reptiles 3 batraciens, ainsi qu'un nombre indéterminé d'invertébrés (lépidoptères, odonates, arachnides, coléoptères, mollusques etc...) Volontairement, j'ai limité l'aire d'inventaire à ma propriété : en effet en élargissant à la commune entière, il conviendrait d'ajouter la rainette, la grenouille verte, la salamandre, le triton palmé et le lézard des souches, mais la fréquence d'observation n'est pas la même !

Le site :

Le terrain sur lequel est bâtie la maison, exposé au sud, est en légère pente en position sud-est. L'ensoleillement limité à 93% du potentiel en raison du relief et de la végétation environnante. Le sol argilo-sableux, est partiellement constitué de remblais ramenés à l'occasion de l'aménagement, ou d'argile remontée en surface à l'occasion du creusement des fondations. L'altitude du lieu varie de 50 à 55 mètres.

L'environnement :

La vallée du Carpentras, naguère exploitée en prairie de fauche tardive, a été délaissée par l'agriculture après le remembrement (vers 1970) et s'est boisée (aulnes et saules) ; elle a été plantée en peupliers ou creusée d'étangs et aménagée en terrains de loisirs. Les versants sont en prairies pâturées, forêts mixtes (pins maritimes, châtaigniers, chênes) et cultures (assolement colza, orge, maïs). Cette vallée constitue une coulée verte encore assez sauvage et constitue un refuge pour la faune de toute taille !

La description du terrain :

La maison a été construite et le terrain aménagé entre 1979 et 1984. Les parties construites et revêtues représentent 450 m². Le reste, soit 4750 m², se répartit en 175 mètre linéaire de haie de thuyas (700 m²) et 150 m² de plan d'eau. Les 3900 m² restant se décomposent :

- 2000 m² de prairie mésophile, fauchée à partir de juillet avec évacuation des coupes,
- 150 m² de prairie acidiphile, fauchée fin septembre
- 1750 m² traités en terrain d'agrément (herbe maintenue entre 10 et 20 cm de hauteur)

La mare :

D'une profondeur maximum d'un mètre, très ombragée, elle ne favorise pas la végétation aquatique (sauf les lentilles d'eau.). Des **Saules pleureurs**, *Salix babylonica*, y trempent leurs racines et y laissent tomber leurs feuilles, ce qui a pour effet d'acidifier et de réduire l'oxygène libre de l'eau. L'alimentation en eau est assurée par un puits, équipé d'une pompe éolienne. Les poissons rouges et carpes ont été victimes de la dégradation du chimisme de l'eau, des hérons et des couleuvres !

Chaque année en mars, les **Crapauds communs**, *Bufo bufo*, viennent y pondre une dizaine de paquets d'œufs. Lorsque les têtards sont éclos, les **Couleuvres à collier**, *Natrix natrix*, s'en font une provende !

Je laisse une bande enherbée autour de la mare, de sorte à préserver la quiétude de la petite faune : j'y déranger régulièrement quelques **Grenouilles agiles**, *Rana dalmatina*, (plus rarement **rousses** *Rana temporaria*) et j'observe parfois les **Couleuvres à collier**, chassant les têtards dans le plan d'eau.

La cave :

Je suis souvent obligé de faire une reconnaissance préalable avant de garer ma voiture au sous-sol : quand le temps est à la pluie, un ou deux **Crapauds communs** sortent de leur cachette de la cave où ils trouvent sans doute quelques araignées que je laisse vivre leur vie, et vont se promener à l'air libre en passant par le garage

Le cabanon de jardin :

Un abri en bois de style nordique abrite dans sa charpente des **Couleuvres d'Esculape**, *Zamenis longissimus*, qui se chauffent sous les tuiles ou se débarrassent de leur mue en se coinçant sous les lattis. J'ai ainsi trouvé un jour une peau de 1,50m ! Une seule fois j'y ai trouvé une **Couleuvre verte et jaune**, *Hierophis viridiflavus*. Ma présence ne les dérange pas : je pars chercher mon appareil photo et pour leur



Couleuvre verte et jaune

tirer le portrait je donne quelques coups de bâton sur la solive : elle daigne parfois sortir la tête pour dévisager l'hurluberlu qui les dérange pendant leur sieste !



Couleuvre d'Esculape

Le tas de compost :

Les tontes d'herbes mises en tas fermentent et leur chaleur est propice à l'incubation des pontes des reptiles, comme à leur hibernation. En fouillant le tas pour le reformater, j'y trouve régulièrement des restes de pontes. Les hérissons aussi s'abritent là, les ennemis héréditaires semblent faire bon voisinage.

La tôle :

Un regard d'assainissement d'eaux usées recouvert d'une plaque de tôle épaisse qui prend la chaleur du soleil abrite parfois des reptiles comme la **Couleuvre vipérine**, *Natrix maura*. Les parois verticales en béton ne semblent pas un obstacle pour ses migrations.



Couleuvre vipérine

Le regard :

Le regard de branchement d'eau potable recèle souvent un ou deux **Orvets fragiles**, *Anguis fragilis*, à qui l'obscurité et la fraîcheur semblent convenir. Je les trouve parfois aussi en fauchant, dans les parties les plus ombrées comme les grandes herbes près de la clôture.

Le tas de bois :

Le Tarier pâtre n°8



Orvet fragile

Une pile de bûches destinées à la cheminée abrite des **Lézards verts**, *Lacerta bilineata*, qui y trouvent un abri sûr et probablement aussi des insectes et arachnides pour leur ordinaire!

La terrasse et la maison :

Les joints entre le mur et le dallage de la terrasse procurent une cachette aux **Lézards des murailles**, *Podarcis muralis*, qui, aux beaux jours, grimpent sur les murs exposés au sud pour profiter du soleil. Leurs courses et leurs jeux sont parfois gênants : il faut faire attention de ne pas leur marcher dessus, tellement ils deviennent familiers quand on ne les persécute pas : ils aiment aussi explorer de nouveaux biotopes comme la salle de séjour, mais les tommettes ne leur permettent pas de trotter à leur aise et ils nous amusent par leurs dérapages affolés !

Les plates-bandes :

Le sol sableux rapporté permet assez aisément à certains petits animaux de creuser leur trou de ponte ou d'abri hivernal. Les orthoptères exploitent ce milieu et font l'ordinaire de nos lézards qui abondent autour de la maison, car nous chassons les chats du voisinage qui viennent marauder dans notre propriété. Ces micro-forages (de grillon ou de micromammifères) sont exploités par les femelles lézards qui y pondent leurs œufs.

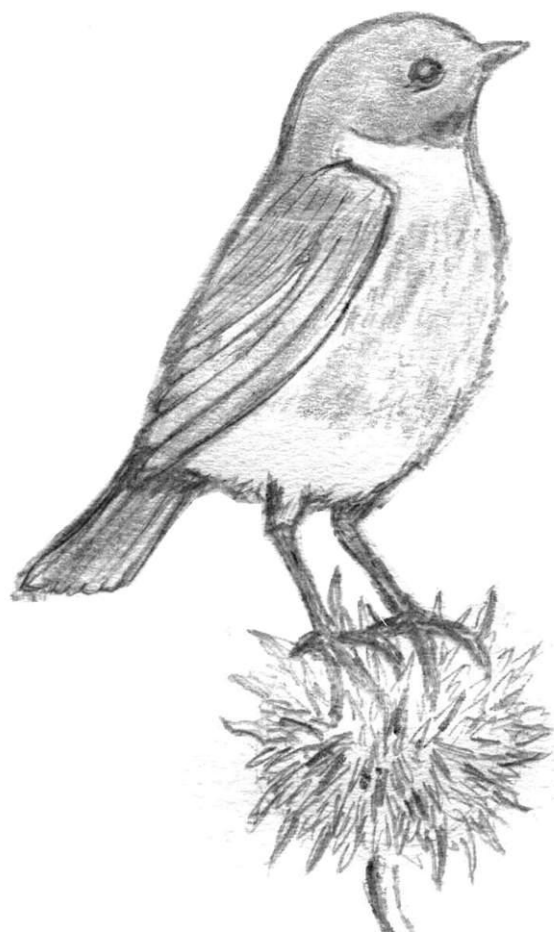
BILAN

En dix années, j'ai noté trois batraciens, les plus fréquents étant le crapaud commun et la grenouille agile, quatre couleuvres (Esculape et à collier le plus souvent), ainsi que l'orvet vu seulement depuis ces dernières années ; le lézard des murailles est nettement plus fréquent que le lézard vert. Je n'ai aperçu le **Lézard des souches**, *Lacerta agilis*, qu'une seule fois (en dehors la propriété.)

Conclusion :

L'inventaire national du patrimoine naturel recolé par le MNHN (site INPN/MNHN) ne mentionne que trois reptiles pour St-Jean de la Motte, et les données datent de plusieurs années. Bien sûr, cette petite faune est sans doute plus abondante encore que cet article le laisse à penser, mais il faudrait pour cela que les observateurs prennent des notes précises et les communiquent aux organismes chargés de les collecter et éventuellement, les vérifier. La multiplicité des données réparties dans le temps et l'espace est plus riche d'enseignement que des inventaires qui se voudraient exhaustifs réalisés par des spécialistes effectuant une mission de durée limitée !

Francis Zanré,
34 rue Alfred de Vigny
72000 LE MANS
francis.zanre@wanadoo.fr
Crédits photos : Francis Zanré



Le **TARIER PATRE** - Bulletin édité par la LPO Sarthe

Adresse : Maison de l'Eau, 43 rue de l'Esterel, 72000 LE MANS

Directeur de publication: Jean Joseph DEMOTIER

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Jacques Besnault, Raphaël Chaussis, Jean-Joseph Démotier, Jérôme Lacampagne, Frédéric Lécureur, Rodolphe Lelasseux, Maurice Marchal, Jacky Melocco, Jean-Yves Renvoisé, Francis Zanré.

© LPO 2008 La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation